



La CGT demande que l'Assemblée des actionnaires du 8 Avril décide de participer à la Solidarité Nationale.

Le prochain dividende fixé à 2,04 euros sera détaché le 20 avril prochain à la suite de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril, et cela après une distribution de 2,67 euros puis 2,04 euros pour les deux exercices précédents.

L'an passé, les groupes cotés au Cac 40 ont battu un record historique. Quelques 60 milliards d'euros au titre des rachats d'actions et des versements de dividendes ont été généreusement octroyés à leurs actionnaires. Des milliards d'euros qui, en cette épidémie de la Covid-19 et en raison du manque de moyens dans les hôpitaux, donnent un écho encore plus retentissant. « Maintenant il faut faire un effort de solidarité nationale » avait annoncé le gouvernement qui disait avoir conscience du fait que, moralement, un nouveau versement massif de dividendes puisse choquer dans le contexte.



Dans le Contracting (Energies, Bâtiment, Routes), en perspective pour 2021, VINCI vise un chiffre d'affaires en hausse, très proche de l'année exceptionnelle de 2019. Le trafic autoroutier a été impacté essentiellement pendant la période de confinement total en mars. L'incertitude n'est que ponctuelle sur l'activité aéroportuaire. Ces activités restent très lucratives.

Dans la plupart des Entreprises de Vinci lors des Négociations Annuelles Obligatoires les Directions avaient comme consigne de proposer entre 0 % et 0,8 % au plus d'augmentation globale (moyenne pour l'ensemble des salariés). Ces augmentations de salaire sont indignes au regard de la bonne situation financière du groupe. Or, en 2021 même l'augmentation ridicule du SMIC de 0.99 % reste supérieure à celle de Vinci.

Tout au long de l'épidémie, les salariés ont continué à produire, contribuant ainsi à l'augmentation de richesses. Ils ont travaillé sur les chantiers au risque d'être contaminés, avec le stress, l'angoisse et tout ce qui est lié aux risques psycho-sociaux.

Dans certaines entreprises, une semaine de congés a été spoliée aux salariés pour le seul intérêt des entreprises.

Nous sommes loin du besoin des salariés, et de la compensation qui aurait été nécessaire due à la perte de revenu et d'indemnités diverses en raison de l'activité partielle. De plus, Vinci n'a pas hésité à se séparer de salariés en France et dans le monde pour en faire une variable d'ajustement.

Il y a deux poids deux mesures... Aucune reconnaissance des efforts fournis par les salariés en comparaison du versement fait aux actionnaires de 2,04€ par dividende.

Car pendant que des salariés souffrent, le PDG de Vinci, Xavier Huillard, a vendu 10.219 actions le 19 février 2021 pour un montant de 865.140 euros. Le Directeur Général adjoint en charge des finances, Christian Labeyrie, a fait de même pour un montant proche du million d'Euros.

Manifestement, la phrase « les seules vraies richesses sont celles que l'on partage » affichée fièrement dans le groupe ne semble pas avoir la même signification pour tout le monde...

La CGT VINCI exige que l'effort soit partagé. Pour cela nous demandons une augmentation générale sur les salaires de 300€ pour toutes les catégories (Ouvriers / ETAM/ Cadres)

C.G.T. COFIROUTE <http://cgtcofiroute.fr>

02.38.72.43.28 " la vente aux moines " 45770 SARAN

Patrice LOUIS 06 23 83 33 67 - Olivier WOSNY 06 09 94 03 88 – Sadia AUMAR 06 64 46 49 94

cgt.cofi@gmail.com





La CGT demande que l'Assemblée des actionnaires du 8 Avril décide de participer à la Solidarité Nationale.

L'activité partielle : quelles conséquences ?

Nous avons été informés vendredi 26 mars de la reprise de l'activité partielle du 29 mars au 27 juin 2021. A hauteur de 19 200 heures maximum, l'activité partielle sera répartie sur la filière Péage, la Relation Client (3605, réclamation et boutiques) puis le Recouvrement et la Maintenance péage.

Le Péage et la Relation Client sont fortement impactés depuis novembre 2020 et ça continue !

Mesdames, Messieurs de la direction, quand allez-vous prendre connaissance de la réalité du terrain ? Les remontées des salariés sont : travail à flux tendu, pas de remplacement des départs, manque de moyens, manque de personnel sur le terrain !

Nous n'avons cessé de le répéter à la direction, mais elle refuse de se confronter à la réalité ! A cela s'ajoute l'activité partielle !

Jusqu'à quand allez-vous subir ? Jusqu'à fin décembre ? Voici le constat : la direction se calque aux mesures gouvernementales uniquement sans prendre en compte les difficultés de ses salariés !

La direction continue à pénaliser le personnel du Péage et de la Relation Client, c'est INADMISSIBLE !! Malgré les multiples dénonciations de surcharge de travail au péage et des dérives dans la gestion des ressources, la direction continue à creuser le fossé entre les salariés en faisant peser l'activité partielle sur certains d'entre nous !

Pour ramasser quelques euros la direction est prête à **VOUS** sacrifier ?

Nous n'avons pas vu passer la bienveillance de la direction pendant ces périodes difficiles que traversent les salariés depuis le début de l'activité partielle.... C'est bien regrettable !

Pour rappel : la direction REFUSE le maintien de salaire à 100% mais accepte de verser des dividendes aux actionnaires...cette mesure aurait été un élan de solidarité !!!!!

Soyons solidaires avec nos collègues du Péage et de la Relation Client, bougeons avec eux !



L'avenir est entre vos mains ! soyons solidaires !

Rejoignez-nous !

Les conquêtes sociales se gagneront par nos luttes !

Vos élus CGT

C.G.T. COFIROUTE <http://cgtcofiroute.fr>

02.38.72.43.28 " la vente aux moines " 45770 SARAN

Patrice LOUIS 06 23 83 33 67 - Olivier WOSNY 06 09 94 03 88 – Sadia AUMAR 06 64 46 49 94

cgt.cofi@gmail.com

